



Un peuple en marche

Lettre Pastorale
de Mgr François KALIST
évêque de Limoges

Toussaint 2014

Un peuple en marche

Où allons-nous ?

I. L'Eglise diocésaine : un peuple en marche

- 1°/ Une expérience
- 2°/ Tous appelés pour annoncer l'Évangile
- 3°/ L'évêque et le presbyterium
- 4°/ L'évêque et ses conseils

II. Quelques chemins déjà tracés

- 1°/ La catéchèse
- 2°/ La pastorale des jeunes
- 3°/ Les moyens de communication
- 4°/ Les mouvements et associations de fidèles
- 5°/ Le patrimoine religieux
- 6°/ Les biens immobiliers
- 7°/ Avec les plus pauvres

III. Les rendez-vous de 2015-2016

- 1°/ La clôture du concile Vatican II
- 2°/ Le Synode diocésain de Limoges
- 3°/ L'année de la vie consacrée
- 4°/ Le Synode des Evêques sur la famille
- 5°/ Les ostensions limousines
- 6°/ Le cinquantième anniversaire du Jumelage
- 7°/ Les Journées mondiales de la Jeunesse

Repartir du Christ

Où allons-nous ?

Dans un petit livre consacré à l'exercice du ministère épiscopal, le cardinal Carlo Maria MARTINI, ancien archevêque de Milan, écrivait ceci : « ... vient le moment où l'évêque, après avoir pris suffisamment connaissance de son diocèse, décide, en communion avec les prêtres, d'indiquer (...) le chemin pastoral ». Il suggérait alors au pasteur du diocèse de rédiger un document, qui lui permettrait « d'instaurer une communion plus profonde des fidèles avec le cœur de l'évêque et avec l'Esprit qui parle en lui » (1).

Après cinq ans de présence dans le diocèse de Limoges, le moment est venu de marquer cette première étape. Je voudrais partager, tout simplement, mon point de vue de pasteur. Parmi les fidèles catholiques, beaucoup se demandent : « Où allons-nous ? ». Le moment est venu de leur dire : « A l'écoute du diocèse, voici ce que je perçois ; à l'écoute de l'Évangile, voici où il nous faut aller ».

Le moment est favorable.

La célébration du cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, le 11 octobre 2012, inaugurant l'Année de la foi (2), nous a invités à rendre grâce pour ce que nous avons déjà vécu ensemble, et à entendre de nouveaux appels.

Le Synode des évêques, célébré peu après à Rome autour du successeur de Pierre, indiquait la voie de la « nouvelle évangélisation » : pas question de nostalgie, de reconquête, de remise en cause du passé, mais joyeuse annonce de l'Évangile aujourd'hui, avec un nouvel élan et un nouvel enthousiasme.

La renonciation de Benoît XVI, le 28 février 2013, puis l'élection du pape François, le 13 mars suivant, ont surpris le monde entier, et suscité précisément un élan et un enthousiasme inattendus.

L'exhortation apostolique *Evangelii gaudium*, publiée le 24 novembre 2013, pour la clôture de l'Année de la foi, a donné le ton de l'annonce de l'Évangile sous l'impulsion du nouveau pape : parole accessible, style vigoureux, qui provoquent et remettent en marche.

Qu'allons-nous faire de tous ces dons reçus ? Comment répondre à ces nouveaux appels ? Qu'allons-nous vivre ensemble, dans les prochaines années, comme Église diocésaine ?

I. L'Église diocésaine : un peuple en marche

1°/ Une expérience

Pour décrire le diocèse de Limoges, on pourrait aligner des chiffres : superficie, population, activités économiques, taux de pratique religieuse, effectifs du clergé, nombre de baptêmes, mariages et sépultures, etc. Tout cela se trouve dans les annuaires et les publications officielles. Mais le travail de l'Esprit Saint échappe à toute prise, il ne peut se planifier, s'inventorier, se réduire en statistiques. L'Église est vivante, elle est en continuel mouvement !

L'Église diocésaine, pour l'évêque, c'est d'abord une expérience. C'est l'expérience d'un appel, d'un envoi, d'une proclamation, d'un rassemblement. L'Église diocésaine, c'est la veillée pascale, la messe du dimanche, la confirmation, les pèlerins à Lourdes, les ostensions, les fêtes patronales, la journée du pardon, le chemin de croix dans la ville, la fête du jumelage, la célébration de la mission ouvrière. C'est la plus petite assemblée priant sous le plus modeste clocher. Ce sont des familles, des communautés, des groupes, des associations, des équipes. Des personnes de tous âges et de toutes conditions. Des cultures, des expressions, des sensibilités différentes. Cette Église, je la rencontre dans les célébrations, les visites pastorales, les temps de prière et de formation. Que d'initiatives, d'énergies, d'engagements, de services, de fidélités, de joies, d'épreuves, d'espérances ! Pardonnez cette énumération. Elle veut exprimer le foisonnement des choses. Elle veut dire l'étonnante diversité de cette portion d'humanité qui vit aujourd'hui en Haute-Vienne et en Creuse, que Dieu « appelle selon le dessein de son amour » et qu'il « destine à être l'image de son Fils » (Rm 8,28-29). Pas de plus grande joie pour l'évêque que de rassembler au nom de Jésus-Christ. Pas de plus grande épreuve que de ressentir les déchirements, les divisions, les exclusions.

Souvent, on enferme l'Église dans des définitions, des rêves, des programmes. Mais l'Église, pour tout fidèle du Christ, est d'abord une expérience. Souvent, je dis à ceux qui demandent : « Qu'est-ce que l'Église ? », comme à ceux qui ne voient de l'Église que l'institution

ou les défauts : « L’Eglise, c’est vous ! Regardez, et voyez l’Eglise rassemblée ! N’allez pas chercher d’abord dans les livres la description d’une Eglise dont se dévoile, tout près de vous, le véritable visage. N’allez pas chercher dans vos souvenirs, vos projets ou vos rêves, une image parfaite, une image virtuelle. Accueillez plutôt la réalité qui s’offre ici et maintenant dans sa consistance, dans sa variété, dans sa diversité surprenante. L’Eglise se vit au présent. Jésus, le Christ, le Fils de Dieu, en qui nous croyons, est venu demeurer parmi nous, il a pris chair de notre chair. N’allez pas rêver d’une Eglise idéale, quand c’est le réel qu’il s’agit de vivre, d’assumer, d’ouvrir aux appels de Jésus-Christ, d’orienter sur un chemin d’Evangile. Ne vous appesantissez pas sur ce que l’Eglise devrait être. Demandez-vous plutôt ce que vous pouvez faire personnellement pour qu’elle soit plus conforme au message qu’elle annonce, à la foi qu’elle confesse. Sans oublier tous ceux qui croient autrement, ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ ou qui le connaissent mal, ceux qui le refusent, l’ignorent ou le tournent en dérision. Pour ceux-là aussi, nous le croyons, le Fils de Dieu a pris chair. Aurons-nous l’audace d’aller à leur rencontre ? ».

2°/ Tous appelés pour annoncer l’Evangile

Sans perdre de vue cette expérience, abordons la définition de l’Eglise diocésaine, formulée par le Concile Vatican II : « Le diocèse est une portion du peuple de Dieu confiée à un évêque pour qu’il en soit le pasteur, avec l’aide du presbyterium » (*Christus Dominus* n° 11). L’Eglise est un peuple. Parmi les nombreuses expressions bibliques utilisées pour exprimer l’Eglise et son mystère, le Concile Vatican II a mis en valeur l’expression « peuple de Dieu ». L’Eglise est un peuple convoqué, rassemblé, envoyé. Un peuple vivifié par le don de l’Esprit Saint. Un peuple organisé pour être en mesure d’accomplir la mission qu’il a reçue : annoncer l’Evangile.

Tout en rappelant le caractère apostolique de l’Eglise, le Concile Vatican II a donné une nouvelle stature à la vocation baptismale. Dans cette dynamique, de nombreux laïcs, baptisés, confirmés, hommes et femmes, assument aujourd’hui des responsabilités dans l’Eglise.

Certes, des raisons historiques (notamment la diminution du nombre des prêtres) les y ont incités, mais la réflexion théologique développée autour du Concile a préparé et fondé cette évolution. Actuellement, dans notre diocèse, une centaine de laïcs ont été appelés à prendre une part active à l'annonce de l'Évangile, en recevant de l'évêque une « Lettre de mission ». Deux cents ont reçu une « Lettre de reconnaissance » pour la pastorale des funérailles. Nombreux aussi sont les laïcs qui, dans les paroisses, assurent les permanences d'accueil, le service liturgique, la préparation des sacrements, la catéchèse, la gestion financière. Beaucoup d'autres encore s'investissent dans les services diocésains, les aumôneries scolaires et hospitalières, les mouvements d'apostolat et de spiritualité.

S'ils sont aujourd'hui très présents dans les tâches pastorales, les laïcs sont plus spécialement appelés à porter le souci de l'évangélisation dans les réalités temporelles. Le Concile Vatican II l'a bien souligné : « Ils vivent au milieu du siècle, c'est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale (...). A cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la manière d'un ferment » (*Lumen gentium*, n° 31). Cela doit rester le lieu primordial de leur engagement. Alors surgissent deux questions. Quel soutien spirituel, quels moyens de formation, l'Église diocésaine propose-t-elle au grand nombre des fidèles laïcs engagés dans les « devoirs et travaux du monde » ? Quelle est la présence effective des catholiques, en Haute-Vienne et en Creuse, dans les domaines de la vie sociale où les « valeurs » sont particulièrement exposées (économie, politique, éducation, monde de la santé) ?

3°/ L'évêque et le presbyterium

Membre du collège apostolique, l'évêque est le pasteur du diocèse. Son ministère pastoral comporte une triple charge : enseigner, sanctifier, gouverner ; c'est-à-dire annoncer l'Évangile, donner les sacrements qui alimentent la vie chrétienne, servir la communion

entre tous les fidèles. L'annonce de l'Évangile est sa première tâche. Ces mots de l'apôtre Paul le lui rappellent instamment : « Annoncer l'Évangile est une nécessité qui m'incombe » (1Co 9,16). La sanctification s'accomplit dans la célébration des sept sacrements, dont l'évêque est le ministre, et de manière plus habituelle dans le baptême des adultes, la confirmation des adultes et des jeunes, l'eucharistie qui rassemble tout le peuple de Dieu.

Le ministère de l'évêque est ministère de la communion. L'évêque rassemble au nom du Christ pasteur, il est acteur et garant de l'unité dans la diversité. Au début de mon ministère épiscopal, j'ai choisi pour devise ce verset d'Évangile : « Que tous soient un » (Jn 17,21). Dans une Eglise diocésaine telle que la nôtre, dans le contexte culturel où nous vivons, la diversité de sensibilités, d'expressions et de méthodes d'apostolat est non seulement possible, mais nécessaire, afin de rejoindre le plus grand nombre et de rassembler largement autour du Christ. L'évêque veille à rassembler de telle sorte que « tous soient un ». Mais le service de l'unité du peuple de Dieu ne vise pas au confort de l'organisation ; il s'accomplit « afin que le monde croie ». On retrouve là l'enjeu du témoignage, donc de l'annonce, tâche première de l'évêque.

L'évêque exerce le ministère pastoral « avec l'aide du presbyterium » (c'est-à-dire avec l'ensemble - ou collège - des prêtres du diocèse). Les prêtres sont définis comme les « coopérateurs » de l'ordre épiscopal (*Lumen gentium*, n° 28). Parmi les prêtres, quelques-uns sont investis d'une charge qui les associe de plus près à la responsabilité de l'évêque (vicaire général ou épiscopal). Certains reçoivent une charge de curé, c'est-à-dire pasteur d'une paroisse confiée par l'évêque. D'autres, comme « auxiliaires » ou selon différents statuts, apportent leur soutien de diverses manières, dans le service du culte ou l'accompagnement des personnes et des communautés. D'autres enfin sont « retirés » : leur âge ou leur état de santé ne leur permet plus d'assurer aucune charge pastorale ; cependant l'Eglise compte toujours sur leur prière.

4°/ L'évêque et ses conseils

L'évêque, pasteur du diocèse, ne peut évidemment pas tout décider seul. Il doit s'entourer de plusieurs conseils dont la forme institutionnelle exprime la nature de l'Eglise.

L'Eglise est « peuple de Dieu ». Le Conseil pastoral diocésain manifeste cette réalité par la diversité des fidèles qu'il réunit, de toutes vocations et de toutes conditions. Il importe que l'évêque le constitue soigneusement, le convoque effectivement et le préside personnellement. Non seulement ce conseil apporte à l'évêque un éclairage sur des questions de société, à partir de l'expérience multiple des fidèles, et l'aide ainsi à définir des orientations ou à prendre des décisions, mais encore il constitue par lui-même une expérience ecclésiale constructive pour les fidèles qui y participent. Ce qui suppose une participation active, et assez souvent renouvelée.

L'évêque conduit l'Eglise diocésaine « avec l'aide du presbyterium ». Le Conseil presbytéral signifie la collégialité de l'ordre presbytéral, et la participation effective des prêtres à la sollicitude pastorale de l'évêque pour tout le diocèse. L'évêque doit travailler en lien étroit avec ce conseil, et le consulter souvent sur les questions concernant la conduite pastorale de l'Eglise diocésaine.

L'Eglise doit disposer de quelques biens matériels pour les besoins de sa mission. Il revient encore à l'évêque d'assurer la bonne gestion des ressources financières du diocèse, selon des priorités qui découlent de choix pastoraux. Le rôle du Conseil diocésain pour les affaires économiques est d'aider l'évêque dans l'exercice de cette tâche à laquelle il n'est pas forcément préparé.

Il y a beaucoup d'autres lieux de consultation, où l'évêque peut entendre des avis, préparer les décisions à prendre. Ainsi la présente Lettre pastorale résulte-t-elle d'un travail accompli au printemps 2014 avec le Conseil presbytéral, le Conseil pastoral diocésain, le Conseil épiscopal (doyens pastoraux et délégués épiscopaux), l'assemblée des responsables des services diocésains et l'Equipe diocésaine de la solidarité.

II. Quelques chemins déjà tracés

Je voudrais rapidement parcourir à présent différents chemins déjà tracés dans le diocèse de Limoges, chemins sur lesquels j'invite tous les fidèles à s'engager résolument. Pour chacun, j'indiquerai dans quelle direction il me semble opportun de pousser plus avant.

1°/ La catéchèse

En 2006 paraissait le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, assorti de propositions pour l'organisation de l'action catéchétique. Il s'agissait ensuite de le « traduire », pour l'adapter aux réalités particulières de chaque diocèse. Le *Texte pour l'orientation de la catéchèse dans le diocèse de Limoges*, promulgué le 30 juin 2011, en la solennité de Saint Martial, a permis d'indiquer le « chemin pastoral » pour les années 2011 à 2014, en définissant trois priorités correspondant à chacun des trois sacrements de l'initiation chrétienne : accueillir et accompagner les personnes, agir pour un monde nouveau, rassembler un peuple.

Depuis la parution de ce *Texte*, le Service diocésain de la catéchèse a été réorganisé, son domaine de compétence considérablement élargi. Le projet d'une « Ecole des catéchètes » a vu le jour. Cette Ecole vient d'accueillir un premier groupe de candidats. D'ici un ou deux ans, des personnes laïques spécialement formées recevront la mission de coordonner la catéchèse des enfants, des jeunes et des adultes, pour de vastes ensembles territoriaux ou de grands services diocésains.

Nous commençons tous maintenant à comprendre que la catéchèse inclut le catéchisme, mais ne saurait se réduire à celui-ci. La catéchèse concerne tous les âges de la vie, tous les terrains d'apostolat. La participation de nombreux responsables de mouvements et de services aux sessions de rentrée organisées par le Service diocésain de la catéchèse ces dernières années montre bien que les mentalités changent. Continuons dans cette direction.

Si le *Texte* diocésain de 2011 est « épuisé » en tant que support de l'évangélisation pour les années 2011-2014, il demeure cependant

actuel, en raison précisément de l'orientation catéchétique qu'il détermine. J'invite donc le Service diocésain de la catéchèse et toutes les communautés chrétiennes du diocèse à poursuivre leur mission en le gardant en mémoire.

Le *Texte* de 2011 a développé une approche plus globale de la catéchèse. Par suite des priorités choisies, la catéchèse des 7-11 ans a pu sembler un peu délaissée. A partir de la présente année 2014-2015, le Service diocésain de la catéchèse se montrera plus attentif à la catéchèse des enfants dans sa spécificité, et à l'accompagnement de leurs catéchistes.

Le *Texte* de 2011 a confié aux communautés chrétiennes le soin de veiller sur les nouveaux baptisés (néophytes), et les nouveaux confirmés (3). Que sont-ils devenus ? Comment sont-ils accueillis, appelés, intégrés ? Nous sommes tous responsables de la poursuite de leur cheminement avec Jésus-Christ.

Le *Texte* de 2011, articulé autour de trois thèmes (accueil, engagement, rassemblement) continue d'offrir à toutes les communautés chrétiennes des points de repère durables pour accueillir les demandes sacramentelles, pour susciter de la part des baptisés et des confirmés un engagement responsable au service de l'Eglise et du monde, pour aider au rassemblement des fidèles, notamment le dimanche. Je souhaite que l'on continue de s'y référer.

2°/ La pastorale des jeunes

Il existe pour les jeunes (12-25 ans et plus) de nombreuses propositions : des services diocésains comme l'Aumônerie de l'Enseignement Public, des mouvements d'apostolat comme la JOC ou le MEJ ; des mouvements éducatifs comme le scoutisme, avec ses différentes expressions ; des parcours spécifiques aux Etablissements catholiques d'enseignement ; l'aumônerie des étudiants ; des rencontres de jeunes professionnels et de jeunes « en chemin » ; des groupes paroissiaux de prière, de réflexion, de musique, de servants d'autel ; des pèlerinages (notamment à Lourdes, à Taizé, ou avec le

« Pélé VTT » à Rocamadour), des groupes de confirmands, et d'autres encore. Cette diversité de propositions est bonne. Tout doit être fait pour permettre aux jeunes de rencontrer le Christ. A tous, il s'agit d'offrir des rencontres régulières et des temps forts, une spiritualité et une intelligence de la foi, une écoute et des moyens de discernement pour avancer dans la vie.

Cependant, ces propositions apparaissent encore juxtaposées plutôt que vraiment coordonnées, et souvent même un peu concurrentes. Sans rien enlever à cette belle diversité, il faut tendre vers plus de cohésion, il faut aussi permettre aux jeunes de resituer, au sein de l'Eglise diocésaine, ce qu'ils vivent parfois dans un certain isolement. L'évêque peut aider à rassembler tant de réalités différentes, à progresser dans l'estime mutuelle. C'est pourquoi j'ai effectué une visite pastorale dans le monde des jeunes. En avril 2014, le rassemblement de la veille des Rameaux à Ambazac aura été une première étape, très réussie, sur ce chemin de l'unité dans la charité. Il faut persévérer. La perspective des JMJ de 2016 est un bon stimulant.

Des confirmands m'ont demandé, lors d'un pèlerinage à Lourdes : « Qu'attendez-vous des jeunes ? » Cette question est pertinente. Elle inverse l'approche habituelle, dissymétrique, de la transmission. Les jeunes sont l'avenir de l'Eglise. Je compte sur eux pour accueillir, annoncer et vivre l'Evangile. Qu'ils découvrent et fréquentent les chemins de la prière. Qu'ils approfondissent les contenus de leur foi et deviennent toujours plus capables de rendre compte de leur espérance. Qu'ils s'engagent avec toute la générosité de leur cœur au service des autres. Qu'ils renouvellent l'Eglise rassemblée par leurs questions et leurs initiatives. Qu'ils prennent les moyens d'un bon discernement, s'ils se sentent appelés à s'engager dans une vocation spécifique pour toute la vie.

3°/ Les moyens de communication

Dieu se révèle. Il se donne à connaître en son Fils, Jésus-Christ. L'Evangile (la « bonne nouvelle ») est communication. L'Eglise,

dit-on, ne sait pas toujours bien communiquer. Pourtant, l'Évangile est arrivé jusqu'à nous ! Mais l'Église doit sans doute mieux utiliser les différents médias dont elle dispose. La presse écrite reste appréciée d'un grand nombre de lecteurs. Pour combien de temps ? La radio RCF Email Limousin (structure associative) émet quatre à cinq heures « diocésaines » par jour, insérées dans un programme commun que diffuse le réseau RCF national. Le support de ce réseau (présent dans une soixantaine de diocèses aujourd'hui en France) est précieux. Le soutien financier à la radio coûte cher, mais l'enjeu est considérable.

Le choix du diocèse de Limoges en faveur de RCF Email Limousin se confirme. L'installation des studios dans la Maison diocésaine en témoigne. Bien sûr, une radio d'inspiration chrétienne doit se caractériser par des émissions spécifiquement religieuses de qualité. Elle se reconnaît également dans une certaine manière d'être : respect des partenaires du monde de la communication, dimension œcuménique, souci de donner la parole aux plus petits. Mais la radio existe aussi en dehors des ondes, avec les dizaines de bénévoles qu'il s'agit d'animer, et tout un réseau d'amis et de donateurs qu'il faut motiver. Les Assises nationales de RCF (tenues en 2011-2012), le projet VIVA (projet de développement du réseau à l'horizon 2015), la *Charte* qui définit son identité et sa mission pastorale, la *Lettre d'orientation* par laquelle je préciserai bientôt les priorités au niveau local, sont de puissants atouts pour consolider RCF Email Limousin et lui donner toute sa place dans la mission de l'Église diocésaine, au service de l'annonce de l'Évangile.

En même temps, la communication par internet doit être développée. Le site internet du diocèse de Limoges a changé d'apparence. Il commence à se construire, sur de nouvelles bases, grâce à un remarquable travail de bénévolat. Notre diocèse doit disposer d'un site à jour, attractif et réactif, ouvert à tous et facilitant l'orientation vers des liens utiles, actuels et fiables. Je souhaite que les paroisses, les services, les mouvements, les communautés religieuses, s'impliquent dans sa construction, et que toutes les personnes qui en ont la charge fassent connaître leurs suggestions et leurs critiques,

se forment si besoin, veillent à la mise à jour régulière des données qu'elles mettent en ligne, et peu à peu s'approprient ce moyen diocésain de communication en exerçant leur part de responsabilité pour le bien de tous. Parce qu'il offre un accès facile à tout ce qui se vit dans un diocèse vaste et composite comme celui de Limoges, et parce qu'il met en lien avec d'autres lieux de la vie ecclésiale, le site internet peut permettre aux fidèles du Christ d'acquérir et de développer leur « sens » de l'Eglise, diocésaine et universelle.

4°/ Les mouvements et associations de fidèles

L'annuaire diocésain recense environ soixante-dix mouvements et associations de fidèles présents dans le diocèse de Limoges, œuvrant dans les domaines les plus divers (spirituel, apostolique, familial, éducatif, caritatif, etc.). Beaucoup d'entre eux se rencontrent par affinités et même collaborent dans certaines instances diocésaines (Conseil diocésain de la mission ouvrière, Equipe diocésaine de la solidarité, etc.). Au-delà des simples affinités (ou des sensibilités contraires !) nous devons encore progresser dans une connaissance mutuelle, dans un partage de la foi, dans la recherche d'une vraie communion fraternelle. Sans imposer une coordination qui attenterait au statut associatif, la nomination d'un Délégué épiscopal pour les mouvements et associations de fidèles (DEMAF), depuis septembre 2013, veut signifier à tous l'attention et la confiance de l'évêque, et stimuler leur action selon leurs propres statuts, projets et charismes.

Les mouvements d'Action catholique spécialisée continuent de promouvoir un apostolat selon les différents milieux sociaux (ouvrier, rural, indépendant). Ces mouvements représentent encore, à mon sens, un réel enjeu pour l'évangélisation, malgré la « récession » qui les affecte. On aurait tort de rejeter ou d'ignorer, à cause de certaines expressions moins heureuses ou obsolètes, les intuitions fondamentales, et les acquis versés au « fonds commun » de notre Eglise. Les mouvements d'Action catholique ont formé des générations de militants chrétiens, ils ont assuré un type de présence aux réalités temporelles, ils ont favorisé l'attention à la vie, ils ont

relayé l'appel à vivre la pauvreté évangélique. Il serait dommage de brader cet héritage, comme s'il était sans intérêt et sans valeur. Le voir, le juger et l'agir structurent profondément la vie des fidèles du Christ. N'est-ce pas le parcours des disciples d'Emmaüs (Lc 24,13-35) ? La Doctrine sociale de l'Eglise est articulée selon cette même logique : principes d'analyse, critères de jugement, directives d'action. S'il est vrai qu'il faut éviter ces deux écueils que sont l'activisme et le spirituel désincarné, la révision de vie selon la démarche « voir, juger, agir » nous tient à bonne distance de l'un comme de l'autre. Il est essentiel, pour les disciples du Christ, de relire et d'orienter leur vie à la lumière de l'Évangile. Les mouvements doivent redevenir force de proposition. Sans idéologie ni passéisme, je crois encore à leur fécondité.

Ayant effectué la visite pastorale en Mission ouvrière, et acquis une certaine expérience dans ce monde que j'ai accompagné d'assez près, je perçois une bonne présence des mouvements d'apostolat auprès des jeunes professionnels, souvent en situation précaire. Je m'étonne cependant de leur silence (ou pour le moins, de leurs réactions peu audibles) devant les grandes questions économiques et sociales au sujet desquelles, pourtant, leur parole aurait un certain crédit. Je les engage vivement à recevoir de ma part, à nouveau, cette interpellation. Non comme un reproche, mais comme un encouragement.

5°/ Le patrimoine religieux

L'Eglise hérite d'un riche patrimoine religieux et culturel. L'Etat, les collectivités locales, investissent beaucoup pour le sauvegarder et le mettre en valeur. Des municipalités, même très modestes, font de grands efforts pour restaurer leur église, propriété communale. Les chantiers de rénovation d'églises sont très nombreux, tant en Creuse qu'en Haute-Vienne, et il m'a déjà été donné de participer à de nombreuses cérémonies d'inauguration, où se côtoient élus locaux, services culturels, responsables associatifs, entrepreneurs, clergé, et nombre de citoyens de tous milieux et de tous bords.

Fidèles du Christ, nous sommes, pour notre part, héritiers de ce patrimoine, plus spécialement dépositaires de son sens en raison

du lien vivant avec la foi chrétienne qui en a inspiré la création. Nous sommes donc responsables de sa transmission intégrale. Les communautés chrétiennes doivent assumer leur responsabilité propre à cet égard.

Il nous appartient de faire vivre les églises communales légalement affectées au culte catholique selon leur destination première. Messes, baptêmes, mariages et sépultures, liturgie des heures, doivent être célébrés à l'église autant que possible. Que les fidèles s'y réunissent, tout spécialement le dimanche, pour célébrer la résurrection du Seigneur.

Mais nous devons mettre ce patrimoine à la disposition de tous. Nous devons ouvrir nos églises, en assurer l'entretien, les rendre accueillantes, donner toutes les informations utiles, préserver le silence et la paix qui favorisent le recueillement et la prière. Il faut permettre au passant, au visiteur, au pèlerin, quelle que soit sa quête, de se laisser saisir par la beauté du lieu et d'accéder au message qui lui donne sens. Beaucoup de nos contemporains sont sensibles à la culture. Nous devons être présents pour engager le dialogue avec eux. Comme il se doit, la cathédrale de Limoges (église où se trouve la « cathèdre », le siège de l'évêque) occupe la première place au service de la rencontre de l'Évangile et de la culture. Elle fait aujourd'hui l'objet d'un programme de rénovation, et verra probablement dans un proche avenir la création d'un nouveau mobilier liturgique.

Cependant, il ne suffit pas d'entretenir ce patrimoine religieux, d'accompagner avec bienveillance et de réceptionner des travaux de rénovation. Il faut encore risquer une proposition, offrir ce patrimoine à la visite, avec le sens que lui donnent les croyants d'hier et d'aujourd'hui. Il s'agit en somme de le présenter comme un lieu habité. Comme un lieu vivant. Comme un lieu de prière où, *effectivement*, il y a des croyants qui se rassemblent pour prier et célébrer la liturgie de l'Église, où il y a des fidèles qui font mémoire de la mort du Christ, qui proclament sa résurrection et qui espèrent son retour glorieux.

6°/ Les biens immobiliers

Le diocèse de Limoges dispose d'un parc immobilier important et divers, pas toujours adapté aux besoins actuels de la mission. Il existe de grandes disparités entre les biens dont disposent les paroisses. Il convient de rationaliser cet ensemble, non seulement d'un point de vue de stricte gestion, mais en prêtant attention à ce qu'il donne à voir de l'Eglise, dans la mesure où il s'inscrit dans un espace public, tant urbain que rural.

En 2010, une enquête a été effectuée dans tout le diocèse à ce sujet. Des orientations ont été prises concernant quelques « grands sites » diocésains (4). La Maison diocésaine, située rue Eugène Varlin, « centre administratif » du diocèse, vient d'être rénovée. Le fait de regrouper, dans le même site de l'ancien Grand Séminaire, les services diocésains, l'internat du Lycée Saint-Jean, le Foyer-logement des prêtres âgés et le Foyer des Jeunes Travailleurs, montre une certaine image de l'Eglise, de la manière dont elle se situe dans la société.

L'abbaye de Solignac, fondée au VII^e siècle, est destinée à devenir pour le diocèse un autre grand pôle, un « lieu de vie » affecté aux temps forts, sessions et retraites. J'imagine un lieu où l'on va, et un lieu d'où l'on reprend la route. Un lieu qui attire, et un lieu qui envoie. Un lieu qui appelle et un lieu qui rayonne. Un lieu où l'on vient poser ses soucis et d'où l'on repart avec un nouveau souffle. Un lieu de spiritualité, de culture et de charité. Un lieu où l'on prie, où l'on travaille, où l'on accueille les plus petits. Un lieu, en somme, où s'articulent communion et mission, ces deux moments indissociables qui rythment la « respiration » de l'Eglise, temple de l'Esprit Saint. Le projet de réhabilitation est encore balbutiant. J'ose croire que notre diocèse est capable de relever ce défi. Il est peu probable que l'abbaye soit restaurée du jour au lendemain. Mais on peut raisonnablement espérer que le site ouvrira par tranches successives.

D'autres pôles, de proximité, pourront être établis en Haute-Vienne comme en Creuse, pour offrir un ressourcement spirituel, théologique, missionnaire. En revanche, il faudra renoncer, tôt ou tard, à certains bâtiments, diocésains ou paroissiaux, manifestement

inadaptés ou inutiles, souvent contraints à des mises aux normes coûteuses. Il convient d'effectuer toutes les études prospectives qui paraîtront nécessaires et d'ouvrir, lorsque cela sera jugé opportun, les chantiers de rénovation. C'est le patient travail d'expertise confié aux conseils économiques paroissiaux et à l'Economat diocésain.

7°/ Avec les plus pauvres

« Par-dessus tout, qu'il y ait l'amour » (Col 3,14). J'ai gardé ce thème pour la fin, non qu'il soit le moins important, mais au contraire parce qu'il récapitule tous les autres.

Quand nous pensons à la mission de l'Eglise, nous pensons tout de suite à son organisation, aux structures à maintenir ou à modifier. Pourtant, Jésus-Christ parle rarement de structures, et très souvent de l'amour du prochain : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu » ; « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » ; pour lui, « il n'y a pas de plus grands commandements que ceux-là » (Mt 22, 36-40). Nous pouvons relire dans la même perspective ce passage de la première Lettre aux Corinthiens, où l'apôtre Paul présente le corps humain comme une image de l'Eglise, dont tous les membres différents ne constituent qu'un seul corps du Christ. Les membres les plus faibles sont néanmoins nécessaires, et les moins estimés sont entourés de plus d'attention (1 Co 12,22-23).

Certaines personnes requièrent une attention particulière, à cause de leur fragilité ou du manque d'estime que la société leur porte. Ainsi en est-il des migrants, des voyageurs, des prisonniers, des exclus, de toutes les personnes qui vivent au-dessous du « seuil de pauvreté ». Le plus difficile, me confiaient récemment de jeunes voyageurs, n'est-ce pas de subir le regard, le jugement des autres ? Cette attention fraternelle aux plus petits, pour les fidèles du Christ, est toujours à reprendre, car en dépit de l'Evangile auquel ils croient fermement, ils partagent aussi les préjugés de la société où ils vivent.

D'autres formes de pauvreté affectent la population de notre diocèse, en Haute-Vienne rurale et en Creuse, territoires qui relèvent,

pour une large part, de « l'hyper-ruralité » (5), avec tout ce que cela implique à la fois de précarité économique et de détresse morale. Lors de mes premières visites pastorales dans les espaces ruraux, j'ai vivement perçu le problème de l'isolement, du vieillissement, de la raréfaction des services publics. Cette partie du monde rural est gagnée par un sentiment d'abandon. De nombreux suicides, notamment dans le monde agricole, clament de manière tragique cette désespérance. Comment réagir ?

Nous comprenons mieux aujourd'hui, grâce à l'enseignement réitéré des derniers papes, que la charité concrète n'est pas un à-côté, une conséquence de la foi, mais qu'elle en fait partie intégrante, qu'elle en est une expression des plus manifestes. Après avoir retrouvé les fondements apostoliques de sa foi, en célébrant le vingtième anniversaire de son *Catéchisme*, notre Eglise catholique avait sans doute besoin d'entendre à nouveau, grâce au pape Benoît XVI puis au pape François, que la foi opère par la charité (Ga 5,6).

L'événement Diaconia 2013, qui a rassemblé à Lourdes, l'année dernière, en la fête de l'Ascension, douze mille participants venus de tous les diocèses de France (dont une quarantaine du diocèse de Limoges), nous a ouvert un nouveau chemin d'Évangile, avec les plus petits. Du moins ce chemin, déjà tracé auparavant, a-t-il été élargi. Nous commençons à prendre conscience que l'Évangile nous appelle à agir « avec » et pas seulement « pour » les pauvres. Nous apprenons à considérer la personne qui vit dans une situation de précarité comme un sujet à part entière, à qui il convient de donner, certes, mais de qui nous avons aussi beaucoup à recevoir, dans la réciprocité. Nous l'avons souvent entendu à Lourdes : « Nul n'est trop pauvre pour n'avoir rien à donner ».

L'événement Diaconia 2013 résonne encore comme un appel à vivre la diaconie de l'Eglise, indissociable de l'annonce de l'Évangile. Au jour de son ordination, l'évêque s'engage à « accueillir, au nom du Seigneur, les pauvres, les étrangers et tous ceux qui sont dans le besoin ». Lourde tâche, pour laquelle, heureusement, il est aidé par les diacres ! L'ordre du diaconat, rétabli, comme degré permanent de

la hiérarchie, à l'instigation du Concile Vatican II, devient plus visible dans l'Eglise diocésaine. Le diocèse de Limoges compte aujourd'hui dix-neuf diacres. Plusieurs candidats se préparent au diaconat, et pourraient recevoir l'ordination dans les prochaines années. Les diacres sont ordonnés non pour être pasteurs, mais en vue du service (de la liturgie, de la parole et de la charité). Les diacres ne « font » pas tout en matière de service, mais ils signifient quelque chose d'essentiel : l'Eglise tout entière est appelée à servir, à la manière du Christ, « venu pour servir et donner sa vie » (Mt 20,28).

Afin de manifester plus résolument l'engagement de l'Eglise avec les plus pauvres, je constituerai prochainement le Conseil diocésain de la solidarité, qui assumera la mission de l'actuelle Equipe diocésaine. Après avoir rappelé que Jésus-Christ parle davantage d'amour que de structures, je n'ai pas l'illusion de penser qu'il suffise de changer le nom d'une structure pour résoudre tous les problèmes de la société. Mais il s'agit de donner à cette structure plus de consistance, de permettre qu'elle soit davantage connue, reconnue et communicante, qu'elle favorise les liens entre les différents acteurs de la solidarité, qu'elle devienne dans le diocèse une vraie force de proposition. La première tâche du nouveau Conseil diocésain sera d'interpeller les conseils pastoraux de paroisse, et d'autres communautés chrétiennes selon les initiatives qu'il voudra bien prendre, pour que se vive, au plus près des personnes, un véritable « service de la fraternité », dans l'esprit de l'événement Diaconia 2013.

* * *

Les chemins que nous venons de parcourir ne sont pas les seuls où se risque l'Église en marche. Beaucoup d'autres s'ouvrent devant les pas des fidèles du Christ. Bien qu'il n'en ait pas été directement question dans cette Lettre pastorale, ils sont tout aussi importants pour la vie et la mission de l'Église : formation spirituelle et théologique, pastorale de la famille, pastorale de la santé, Enseignement catholique, vie religieuse et consacrée, accompagnement des laïcs en mission ecclésiale, oecuménisme, dialogue inter-religieux, etc. Je fais confiance à tous ceux qui empruntent habituellement ces différents chemins pour continuer de les suivre comme de joyeux messagers de la Bonne Nouvelle.

IV. Les rendez-vous de 2015-2016

Certaines échéances nous orientent, et même nous commandent ! Les prochaines années seront marquées par des anniversaires ou des rendez-vous auxquels nous ne pourrons nous dérober. Loin d'y satisfaire par obligation, nous voulons en dégager les enjeux missionnaires, pour qu'en ces diverses occasions, l'Évangile soit annoncé vers les « périphéries » chères au cœur du pape François.

1°/ La clôture du concile Vatican II

Après avoir célébré, en 2012, le cinquantième anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II, nous sommes invités à célébrer, en 2015, le cinquantième anniversaire de sa clôture. Le concile s'est achevé le 8 décembre 1965.

Le dernier texte débattu et voté par l'assemblée conciliaire, promulgué le 7 décembre, est la constitution *Gaudium et spes*, constitution pastorale sur « l'Église dans le monde de ce temps ». Je vous invite, au cours de l'année qui vient, à relire ce document, au moins en partie, et à le travailler. Il se montre encore, à bien des égards, d'une extraordinaire actualité.

Je vous invite aussi à revisiter, en petits groupes de réflexion et de partage, la Doctrine sociale de l'Église. On pourra suivre, à cet effet, le parcours publié sous la direction du Service national « Famille et Société » de la Conférence des Evêques de France : *Notre bien commun. Connaître la pensée sociale de l'Église pour la mettre en pratique*, paru aux Editions de l'Atelier en 2014. Ce parcours pédagogique (livre et CD) se déploie autour de six thèmes présentés par des spécialistes : politique, propriété, travail, famille, migrations, styles de vie.

Le nouveau Conseil diocésain de la solidarité sera chargé de coordonner la mise en œuvre.

2°/ Le Synode diocésain de Limoges

Cette même année 2015 verra le trentième anniversaire du Synode diocésain de Limoges. En 1985, notre diocèse fut le premier en France

à célébrer un synode diocésain, selon les normes du nouveau *Code de droit canonique* paru en 1983. Le synode a été réussi, ses décisions ont été reçues dans leur ensemble. Il a entrepris une réforme audacieuse de l'organisation des paroisses. Il a renouvelé la pastorale des sacrements. Il a invité les fidèles à s'engager, en paroles et en actes, au service des plus petits. Il a permis d'appeler un grand nombre de baptisés laïcs à devenir acteurs de la mission (6).

Le diocèse de Limoges vit encore de cet héritage. Les orientations, les décisions prises, ont peu à peu structuré la vie de l'Église diocésaine. Trente ans après, il serait utile de faire le point, d'évaluer les progrès accomplis, comme les résistances. Dans quelle mesure les nouvelles paroisses ont-elles favorisé un élan missionnaire ? Comment la pastorale sacramentelle a-t-elle évolué ? Quels sont les nouveaux défis de la solidarité ? Il ne s'agit pas, bien sûr, de faire des réunions d'anciens, mais de porter un regard sur le chemin parcouru depuis 1985, en écoutant surtout ceux qui, à cause de leur jeunesse, nous ont rejoints plus récemment sur la route.

Si importante et significative que soit la célébration d'un synode diocésain, celle-ci ne polarise pas toute la vie synodale de l'Église. Le mot « synode », à partir d'un mot grec dont il dérive, exprime tout simplement l'idée de « faire route ensemble ». Il est facilement illustré par l'expérience du peuple de Dieu cheminant vers la terre promise, ou par celle des disciples prenant la route à la suite du Christ. Ce n'est pas par hasard que les Actes synodaux de 1985 ont été réunis sous le titre *La route de l'Église*. Ce n'est non plus par hasard que j'ai intitulé la présente Lettre pastorale *Un peuple en marche*. La synodalité est inhérente à l'Église. Le peuple de Dieu fait route, dans la diversité des personnes et des vocations qui le constituent.

La synodalité de l'Église peut se vivre de manière plus significative en certains lieux. Je souhaiterais inviter toutes les communautés paroissiales de notre diocèse, à donner un nouvel élan à leurs conseils pastoraux, ou à les constituer, lorsqu'ils n'existent pas encore. Ce sont des lieux éminemment synodaux. Il convient d'offrir aux fidèles cette expérience ecclésiale, et de leur permettre de la vivre profondément

en leur apportant, si nécessaire, des éléments de formation spirituelle et théologique. Une telle expérience est structurante pour le chrétien, membre d'un peuple dont tous les membres sont appelés par Dieu à « faire route ensemble ».

L'assemblée synodale de 1985 s'est tenue autour de la fête de la Pentecôte, du 25 au 27 mai. Nous pouvons retenir dès maintenant le prochain lundi de Pentecôte, 25 mai 2015, qui sera marqué par un rassemblement diocésain à Solignac, où nous pourrons rendre grâce pour les trente années vécues dans la dynamique du synode de 1985, et préparer les années à venir dans une écoute attentive de ce que l'Esprit Saint dit à l'Eglise de Limoges.

« Irons-nous vers un synode diocésain ? » Les avis exprimés dans les différents conseils diocésains au printemps dernier ont manifesté un réel intérêt, voire même une attente. Je ne peux néanmoins les considérer formellement à ce jour comme le résultat de la consultation que requiert le droit canonique avant la convocation d'un synode diocésain.

« Irons-nous vers un synode diocésain ? » Derrière cette question, peut se cacher l'idée qu'un synode est un événement ponctuel, exceptionnel. On ferait « un » synode de temps en temps, lorsqu'il y a de « grands » débats, de « grands » enjeux, de « grandes » orientations à prendre, sur le modèle des synodes « généralistes » des années 1985-1990, où de grandes assemblées traitaient de nombreux et vastes sujets. Ces synodes ont été utiles à leur époque. Les Eglises diocésaines qui, comme celle de Limoges, se sont risquées à cette expérience ont, pour la plupart, bien profité des changements qu'ils ont facilités. Mais, à trop cultiver la mémoire de ces temps forts, on s'interdit de vivre à nouveau, sous une autre forme, cette expérience constitutive du peuple de Dieu. Rien n'empêche de travailler sur quelques dossiers seulement, de traiter de questions plus ordinaires, avec des assemblées plus restreintes et des procédures allégées.

« Irons-nous vers un synode diocésain ? » Je réponds : « non » !

Nous ne célébrerons pas « un » synode en 2015 pour attendre celui de 2045. Nous célébrerons, autant que possible, avec la grâce de Dieu et dans les conditions requises, « des » synodes. Il faut tendre à faire du synode une pratique ordinaire de la vie en Eglise. Nous célébrerons le synode de manière moins pesante, mais plus fréquente. La théologie nous le suggère. Le droit nous y autorise. Et, surtout, l'Esprit Saint nous l'inspire. A l'approche de l'année 2017, je ferai les consultations nécessaires en vue de convoquer un synode diocésain.

3°/ L'année de la vie consacrée

En 2015 encore, l'Eglise est invitée à vivre une année de la vie consacrée. Celle-ci sera inaugurée par le pape François le 30 novembre 2014, et clôturée le 2 février 2016. Des propositions seront faites, au niveau national, par la CORREF (Conférence des religieux et religieuses de France). Mais d'autres initiatives pourront être prises, localement, sous l'impulsion du Conseil diocésain de la vie religieuse, en lien avec les différentes congrégations présentes dans notre diocèse.

L'année de la vie consacrée est un bon prétexte pour une relance de la pastorale des vocations. Notre diocèse manque de prêtres. Pour y remédier, on peut certes faire appel à des congrégations religieuses ou à des prêtres d'origine étrangère. Mais cela ne dispense pas l'Eglise diocésaine d'appeler en son propre sein les ministres ordonnés dont elle a besoin. Il est donc urgent de renouveler l'appel aux vocations « spécifiques » et leur accompagnement. Le Service diocésain des vocations, une fois réorganisé, voudra bien faire des propositions en ce sens.

4°/ Le Synode des Evêques sur la famille

En 2015 toujours, en octobre, sera réunie la seconde assemblée du Synode des Evêques sur la Famille. Il appartient à tous les fidèles du Christ de s'impliquer, pour la part qui leur revient, dans sa préparation. Tout en prenant en compte les questions délicates, souvent très médiatisées, qui suscitent de grands débats, nous ne perdrons pas de

vue les points d'attention proposés par le *Texte pour l'orientation de la catéchèse dans le diocèse de Limoges*. Sans attendre les conclusions du Synode des Evêques, il est possible d'engager, au niveau de l'Eglise locale, une action pastorale spécifique, notamment en direction des personnes séparées, divorcées, remariées, en particulier celles qui demandent une prière à l'Eglise à l'occasion d'un second mariage civil.

Je confie au Service diocésain de la pastorale des familles le soin d'accompagner la réflexion en cours, et les travaux à venir, selon les directives prescrites.

5°/ Les ostensions limousines

En 2016, d'avril à juillet, auront lieu les grandes ostensions septennales. Le Limousin cultive le paradoxe, en matière d'expression religieuse. C'est un pays peu pratiquant, volontiers anticlérical, mais où la religion populaire continue à tenir une grande place. Si la messe ne rassemble guère les foules, en revanche les pèlerinages, fêtes patronales, célébrations mariales, petites et grandes ostensions, processions autour des reliques des saints, attirent encore beaucoup de monde. Les ostensions limousines ont été inscrites en 2013 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Les ostensions septennales ne concernent pas tout le diocèse. Elles se déroulent traditionnellement sur une aire géographique limitée. Mais elles font indiscutablement partie de la culture diocésaine, marquée dans son ensemble par le culte des saints. Elles contribuent à son image et à son rayonnement.

Si profondément enracinées soient-elles dans la vie du diocèse de Limoges, les ostensions limousines sont tout autre chose qu'un programme liturgique gouverné par l'évêque. Cependant, pour ce qui me regarde, voici comment je souhaiterais en orienter la préparation, à l'approche du grand rendez-vous de 2016.

Il convient de revenir à la source. Au X^e siècle, alors que la guerre et la maladie apparaissent comme des maux indomptables, le peuple de Dieu demande l'intercession des saints pour en guérir la société. Au XXI^e siècle, d'autres maux nous affligent et nous éprouvons un pareil sentiment d'impuissance à les conjurer.

Je propose donc que l'on commence par identifier les maux de notre société actuelle, ceux que nous percevons, dont nous souffrons personnellement et ceux qui font souffrir les autres autour de nous (maladie, violence, solitude, échec, chômage, drogue, prostitution, etc.).

N'oublions pas les maux dont nous sommes les acteurs et les promoteurs. Il faut repérer ces complicités avec le mal, non par souci d'introspection ou obsession de la culpabilité, mais pour s'engager sur un chemin de conversion et de miséricorde.

Il faut repérer aussi, en nous et autour de nous, les attentes de guérisons, physiques, morales, spirituelles. Que désirent, qu'espèrent, profondément, nos contemporains et nous-mêmes ?

Enfin, il s'agit de lutter contre le mal. Que pouvons-nous faire ? Quelle guérison, quelle réconciliation, quelle consolation, quelle libération pouvons-nous apporter ? Le recours à la prière des saints ne nous exonère pas d'un engagement résolu contre la violence et la haine, pour que, dans notre monde, l'Évangile de l'amour et de la vie soit annoncé et mis en œuvre.

Voilà des questions pour les confréries, bien sûr, et pour les comités, mais ces questions concernent de la même manière toutes les communautés chrétiennes. Ainsi, toute l'Église diocésaine pourra-t-elle s'impliquer dans une même démarche préparatoire aux ostensions de l'année 2016.

6°/ Le cinquantième anniversaire du Jumelage

L'année 2016 verra aussi le cinquantième anniversaire du Jumelage établi entre le diocèse de Limoges et le diocèse de Ouahigouya au Burkina Faso. Les liens d'amitié tissés dès 1966, au lendemain du concile Vatican II, se prolongent et se renforcent au fil du temps. La visite récente à Limoges de Mgr Justin KIENTEGA, évêque de Ouahigouya, et la présence de trois de ses prêtres dans notre diocèse pour exercer le ministère ou faire des études, de même que les fréquents voyages de représentants de nos paroisses vers le Burkina Faso, montrent bien l'actualité du Jumelage. Mais, si importants que

soient l'échange de services et le partage de ressources, matérielles et spirituelles, dans une fraternelle réciprocité, je tiens à rappeler que l'enjeu le plus profond d'un tel jumelage est de vivre et de manifester la communion entre nos deux Eglises diocésaines.

Il convient de rendre grâce pour cette longue fidélité. Le cinquantenaire correspondra à la célébration des grandes ostensions. Il serait souhaitable d'inviter nos frères et sœurs du Burkina Faso à participer à ces fêtes populaires. Plusieurs paroisses ostensionnaires de notre diocèse sont aussi jumelées avec des paroisses du diocèse de Ouahigouya. Le comité diocésain du Jumelage se concertera avec les confréries et les comités de ces paroisses, afin de faire des propositions réalistes et d'harmoniser pour le mieux les calendriers.

Les célébrations de 2016 devraient permettre aussi de proposer l'extension du jumelage aux paroisses du diocèse de Limoges qui n'y sont pas encore impliquées.

7°/ Les Journées mondiales de la Jeunesse

Au cours de l'été 2016 auront lieu les trente-et-unièmes Journées Mondiales de la Jeunesse, en Pologne, à Cracovie. La pastorale des jeunes y trouvera un nouvel élan. De même que pour les JMJ de Madrid à l'été 2011, je souhaite que le diocèse s'y investisse avec la plus grande énergie (le rendez-vous de Rio, à l'été 2013, n'avait pu mobiliser fortement, en raison des distances et des coûts). Ce grand rassemblement international d'une semaine (du 26 au 31 juillet), précédé d'une autre semaine (du 20 au 25 juillet) pour rencontrer, au plus près, les Eglises présentes dans le pays d'accueil, constitue, pour les jeunes qui ont la chance d'y participer, une expérience spirituelle et apostolique de haute qualité, et pour l'Eglise qui envoie, la promesse d'une belle moisson.

Repartir du Christ

Tout au long de cette Lettre pastorale, nous avons souvent évoqué la difficulté pratique d'annoncer l'Évangile aujourd'hui. Nous vivons dans une société marquée par une grande inquiétude, devant la crise économique, la crise des valeurs. Le catholicisme, bien qu'en perte d'influence, représente encore une réelle force de proposition spirituelle. Quoi qu'il en soit, nous ne sommes plus en chrétienté.

Les fidèles du Christ ne peuvent éluder la question : pourquoi l'Évangile n'est-il pas reçu ? Mais l'Évangile est-il vraiment annoncé ? Ne serions-nous pas plutôt, en dépit de nos professions de foi, acquis à la société de consommation ? Souvent, c'est bien elle qui nous tient. Nous avons un sincère désir de servir l'Évangile, mais un tenace attachement à son contraire. Nous avons le cœur partagé. Or, « nul ne peut servir deux maîtres » (Mt 6,24).

Nous espérons un renouveau dans l'évangélisation. Mais ce renouveau n'advient pas sans un renouveau dans le cœur des chrétiens, sans une nouvelle écoute de l'Évangile, sans une nouvelle réponse à l'appel du Christ, sans un nouveau départ.

Il nous faut « repartir du Christ », comme nous y invitait en 2001 le pape Jean-Paul II dans sa Lettre apostolique *Novo millennio ineunte* (7).

L'Église est un peuple en marche. Au début du parcours, nous nous demandions : « Où allons-nous ? ». La question portait sur la destination, nous nous la posions à nous-mêmes, dans une sorte de monologue, sans issue.

Devant l'inconnu, on éprouve la tentation de l'abandon, de la défection : quitter le chemin à la suite de Jésus pour d'autres chemins, supposés plus faciles ou plus sûrs. Après le discours sur le pain de vie, de nombreux disciples, jugeant les paroles de Jésus trop dures à entendre, se séparent de lui. Alors Jésus se tourne vers les Douze et leur demande : « Voulez-vous partir, vous aussi ? ». Simon-Pierre lui répond : « A qui irions-nous, Seigneur ? Tu as les paroles de la vie éternelle » (Jn 6,67-68).

Lors de son dernier entretien avec ses disciples, Jésus leur dit : « Pour aller où je m'en vais, vous savez le chemin ». Thomas lui répond : « Seigneur, nous ne savons pas où tu vas, comment saurions-nous le chemin ? ». Jésus lui dit alors : « Je suis le chemin, la vérité et la vie » (Jn 14,4-6). Le chemin n'est pas un itinéraire, mais une personne. La vérité n'est pas une opinion majoritaire, mais une personne. La vie n'est pas le produit du hasard, mais une personne.

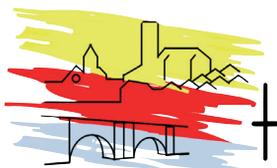
Alors, comme un peuple en marche, revenons au Christ, et repartons du Christ ! Notre point de départ, c'est le Christ. Notre chemin, c'est le Christ. Notre destination, c'est le Christ. Il est le chemin. Il est la vérité. Il est la vie. Il est ce don que nul n'a jamais demandé à recevoir, que nul n'a jamais pu mériter. Ce don gratuit de la vie qui nous a été fait par amour.

Fait à Limoges, le 1^{er} novembre 2014,
en la solennité de la Toussaint.

+ François KALIST
Evêque de Limoges

NOTES

- (1) Cf. Carlo Maria, cardinal MARTINI, archevêque de Milan, *L'évêque. Au jour le jour* (traduit de l'italien), Bruxelles, Lessius, 2012, p. 25.
- (2) Cf. BENOIT XVI, motu proprio *Porta fidei*, du 11 octobre 2011.
- (3) Cf. *Texte pour l'orientation de la catéchèse dans le diocèse de Limoges*, 2011, sous les n° II, 3b et III, 3d.
- (4) Cf. *Solignac et l'immobilier diocésain*, texte paru in *Eglise de Limoges*, 2010.
- (5) Cf. Alain BERTRAND, *L'hyper-ruralité*, rapport présenté le 30 juillet 2014.
- (6) Cf. *La route de l'Eglise*, Texte officiel du Synode diocésain de Limoges promulgué par Mgr Henri GUFFLET, Limoges, 30 juin 1985.
- (7) Cf. JEAN-PAUL II, Lettre apostolique *Novo millennio ineunte*, 2001, « Repartir du Christ », n° 29-41.



Diocèse de Limoges